

**Assemblée générale**

Distr. générale  
5 septembre 2000  
Français  
Original: russe

**Assemblée générale****Cinquante-cinquième session**

Point 74 de l'ordre du jour provisoire\*

**Désarmement général et complet****Lettre datée du 5 septembre 2000, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent de la Fédération de Russie  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la Déclaration que le Président de la Fédération de Russie, V. V. Poutine, a publiée le 1er septembre 2000 au sujet de la décision prise par le Président des États-Unis d'Amérique, B. Clinton, de ne pas s'engager à déployer de système national de défense antimissile (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente lettre et son annexe comme document de la cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale, au titre du point 74 de l'ordre du jour provisoire.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(Signé) S. Lavrov

---

\* A/55/150.

**Annexe à la lettre datée du 5 septembre 2000,  
adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent de la Fédération de Russie**

**Déclaration du Président de la Fédération de Russie,  
V. V. Poutine**

La décision du Président des États-Unis d'Amérique, B. Clinton, de ne pas s'engager à déployer de système national de défense antimissile est perçue en Russie comme un acte mûrement pesé et responsable. Je suis certain qu'il l'a prise à l'issue d'une analyse serrée, après mûre réflexion, et en tenant compte de l'avis des alliés et des partenaires de son pays.

Cette mesure renforcera indubitablement la stabilité stratégique et la sécurité dans le monde entier, rehaussant l'autorité dont jouissent les États-Unis aux yeux de la communauté internationale, d'autant plus qu'elle intervient à la veille du Sommet du Millénaire.

Il ne s'ensuit pas pour autant que Washington et Moscou aient désormais des conceptions totalement identiques de la défense antimissile. Mais la Russie est disposée à poursuivre activement avec les États-Unis et les autres États intéressés la recherche commune des moyens de garantir la sécurité internationale, et notamment d'avancer rapidement vers de nouveaux accords visant la réduction des arsenaux nucléaires, le perfectionnement des régimes de non-prolifération des vecteurs nucléaires, et le renforcement de la stabilité stratégique par des moyens politiques. J'ai déjà donné des instructions en ce sens au Ministère des affaires étrangères et au Conseil de sécurité de la Fédération de Russie.

---